

Séance du 27 avril 2017 à 17 heures
Commune de Fontanes – Bibliothèque

Aujourd'hui, Vingt-sept avril deux mille dix-sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Fontanes – Bibliothèque

Etaient présents :

52 titulaires dont 5 possédant une procuration
4 suppléants dont 0 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL

M. LABRO Didier (procuration de M. DIZENGREMEL),
Mme TEULIERES Marcelle

BELLEFONT-LA RAUZE

Mme FOURNIER Martine, M. NOUAILLES Serge,
M. ANNES Jean-Pierre,

BOISSIERES

M. PARNAUDEAU Willy

BOUZIES

M. RAFFY Gilles,

CAHORS

M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.
MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel,
M. BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise (procuration
de Mme LENEVEU Hélène), M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER
Noëlle, Mme HAUDRY Sabine, M. DELPECH Bernard, Mme LOOCK
Martine, M. COUPY Daniel, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE
Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,

CALAMANE

M. DUJOL Jean-Paul,

CATUS

M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,

CIEURAC

M. PEYRUS Guy,

CRAYSSAC

M. JOUCLAS Guy,

DOUELLE

M. TREIL Jean,

ESPERE

M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,

FONTANES

Mme VALETTE Roselyne,

FRANCOULES

M. GUILLEMOT Jean-Luc,

GIGOUZAC

M. MOLINIE Romuald,

LABASTIDE MARNHAC

M. JARRY Daniel,

LAMAGDELAINE

Mme ARNAUDET Véronique (procuration de Mme LANES),

LE MONTAT

M. CORMANE Jean-Pierre,

LES JUNIES

M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEEN Joëlle,

LHERM

Mme SIMON-PICQUET Agnès,

MAXOU

M. REIX Jean-Albert,

NUZEJOULS

M. VIVIER Jean-Luc,

PRADINES

Mme DESSERTAINE Brigitte,

ST DENIS CATUS

M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine (procuration de Mme

ST GERY-VERS

LAPORTE-CAVELLE), M. STEVENARD Daniel,

ST MEDARD

M. FIGEAC Philippe,

TOUR DE FAURE

M. GILES Jérôme, M. BORIES Olivier,

TRESPoux-RASSIELS

M. FERNANDEZ Pierre,

M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal (procuration de M. DIOT),

• SUPPLEANTS :

CAILLAC

Mme MARTIN Caroline,

CIEURAC

M. GARD Michel,

LHERM

Mme SALANIE Jacqueline,

TOUR DE FAURE

M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

25 titulaires - 18 suppléants

BOISSIERES

Mme GARRIGOU Isabelle,

BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CRAYSSAC
DOUELLE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
TRESPoux-RASSIELS

Mme MARMIESSE Yvette,
M. SEGOND Dominique, M. PAULIN Peter,
Mme BOUIX Catherine, M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU
Hélène, M. TESTA Francesco, M. COLIN Henri, Mme DUPLESSIS-
KERGOMARD Elise, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC
Yannick, Mme EYMES Isabelle,
M. TILLOU José,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. FOURNIER Christian,
Mme LANES Bénédicte,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
M. CANCEIL Philippe, Mme SOLIVERES Hélène,
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
M. BARDINA Fabien,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PRADDAUDE Jean-Paul, M. PONS Stéphane,
M. DIZENGREMEL Ludovic, Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. GALTHIE Jean-Noël, M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BESSEDE Arnaud,
M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,
M. MIQUEL Gérard, M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. CICUTO Daniel,
M. GILBERT Joël, M. BONNET Frédéric,
M. DIOT Fabrice,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Voirie

Objet : Tarifs 2017 de mise à disposition du service de la voirie

A été adopté à l'unanimité

Affiché au
GRAND CAHORS le :

04 MAI 2017

Délibération n° 2



AR PREFECTURE

046-200023737-20170427-02_27_04_2017-DE
Regu le 02/05/2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 27 avril 2017
Rapporteur : Jean-Paul DUJOL

Rédacteur : Denis MONTPEZAT
Service : Voirie

Objet : Tarifs 2017 de mise à disposition du service de la voirie

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, il appartient au Conseil communautaire de déterminer les conditions et tarifs de mise à disposition du public de tous les biens communautaires.

Il convient aujourd'hui de fixer ceux applicables aux travaux réalisés par le service de la voirie de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors pour ses communes membres, afin de constituer un catalogue général des tarifs de mise à disposition.

Les tarifs de 2017 sont issus d'une actualisation des tarifs votés en 2016.

Je vous propose donc :

- a- De fixer les conditions et tarifs des travaux de voirie exécutés par la Communauté d'agglomération du Grand Cahors selon le bordereau des prix 2017 joint en annexe ;
- b- D'autoriser M. le président ou son représentant à signer tout document afférent.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc MAYSSOUZE-FAURE